

## CHAPITRE IX.

### *Des symptômes vénériens primitifs et consécutifs.*

Dans l'étude des maladies il faut voir  
et non supposer.

#### BAUMES.

On donne le nom de symptômes primitifs à tout phénomène ou accident qui résulte de l'action immédiate ou locale du principe contagieux sur la partie qui en reçoit l'impression. Il y a deux espèces de symptômes primitifs, les uns, particuliers aux organes de la génération et qui sont le résultat du rapprochement naturel des sexes; les autres, qui sont l'effet du contact d'une partie saine avec une partie malade, soit qu'il s'agisse de symptômes acquis pendant l'accouchement ou communiqués par l'allaitement ou bien dus à la recherche des plaisirs illicites, ou au contact du principe contagieux par l'intermédiaire d'un corps inerte.

Les accidens vénériens héréditaires et postérieurs à l'accouchement, ne doivent pas être regardés comme primitifs, puisqu'il y aurait infection générale préexistante.

Il n'y a, suivant moi, que deux phénomènes ou deux modes primitifs d'action morbide de la maladie vénérienne dans les circonstances ordinaires, la phlogose de la muqueuse et son ulcération: la première donnant lieu aux écoulemens, la seconde aux divers genres d'ulcères ou de chancres. Les autres phénomènes de la syphilis qui en dépendent sont toujours secondaires ou consécutifs. Quelques

médecins ont prétendu que le bubon pouvait être primitif, ce qui me paraît invraisemblable et me porte à croire que, dans les circonstances où l'on s'est cru fondé à établir cette opinion, la ganglionite pouvait dépendre d'une affection scrofuleuse ou être la suite d'une ulcération inaperçue. Je crois aussi que les ulcères vénériens qui viennent à la peau, sur la verge ou ailleurs, ne sont que des phénomènes accidentels qui exigent pour se développer l'excoriation préalable de l'épiderme.

L'engorgement des testicules, celui de l'épididyme, les ulcérations du scrotum, les végétations qui surviennent aux parties génitales, à l'anus, en un mot tous les accidens qui se manifestent à la partie sous-pubienne et dans le voisinage des organes de la génération, sont ordinairement la suite des écoulemens vénériens. Les bubons, les maladies cutanées, celles qui affectent le système osseux, enfin toutes les affections consécutives, dites constitutionnelles, et qui se développent au dessus du pubis, sont généralement un effet de l'ulcération ou du chancre. Dans leur transition à l'état chronique, les premières ont une marche généralement plus rapide, et leur nature est d'être plus spécialement locales. Les secondes affectent une marche plus lente, sont plus long-temps à se développer et affectent l'organisme d'une manière générale.

Il arrive quelquefois cependant que la phlogose muqueuse et l'inflammation glandulaire qui tiennent à une cause vénérienne produisent sur des parties éloignées une réaction qui donne lieu à des phénomènes identiques et concomitans. Enfin, en admettant deux sortes de symptômes vénériens consécutifs, on peut dire que les uns suivent de plus près l'état aigu de la maladie, que leur existence est plus locale et non spécifique, et que les autres qui se manifestent à une époque plus éloignée de l'infection vénérienne affectent l'organisme d'une manière plus générale et ont



plus de tendance à se constituer à l'état chronique. Les noms de symptômes secondaires dans le premier cas, et celui de symptômes constitutionnels dans le second, me serviront pour les désigner respectivement.

M. Desruelles a admis une distinction qui a de l'analogie avec celle que j'ai adoptée. « Ces modifications morbides sont locales, dit-il, tant que l'affection n'a agi que sur la partie où siège la maladie primitive; elles deviennent secondaires lorsque les parties voisines sont aussi influencées; et éloignées, quand l'influence s'est répandue en franchissant les limites du foyer primitif. »

Les symptômes primitifs qui ne sont pas dus au rapprochement naturel des sexes n'affectent pas ordinairement les organes de la génération. S'ils viennent des baisers pris sur la vulve ou sur le pénis, c'est la surface interne des lèvres ou la langue qui en est le siège. Si dans cet état le malade baise lascivement sur la bouche une personne saine, ce sera également la langue ou une partie de l'intérieur de la bouche qui sera affectée. Dans l'un et l'autre cas le symptôme primitif le plus ordinaire sera l'ulcération ou le chancre. La stomatite ou phlogose de la bouche peut aussi avoir lieu, mais beaucoup plus rarement. La syphilis, acquise de cette manière, ne se communique pas ordinairement aux organes sexuels, bien que cela puisse arriver; car je n'établis cette opinion que sur la probabilité que celui qui est atteint d'un ulcère à la bouche ne doit pas rechercher le contact des organes sexuels.

« Durant le cours d'une blennorrhagie, dit le docteur Fabre dans son excellent Dictionnaire, ou lorsqu'elle disparaît subitement, la peau se couvre parfois d'éruptions diverses. Le traitement, plus souvent que la blennorrhagie elle-même, cause de ces éruptions; on sait en effet qu'elles succèdent à l'emploi du poivre cubèbe et des préparations térébenthinées; il en est de même des embarras gastriques et des au-

tres irritations gastro-intestinales qui surviennent quelquefois. MM. Tanchou et Eguisier, dit le même auteur, ont observé dernièrement une inflammation sécrétoire de la muqueuse buccale, dont les symptômes avaient quelque analogie avec ceux d'une blennorrhagie; seulement la sécrétion, noyée dans un flux abondant de salive, n'avait pas l'aspect purulent des écoulemens qui la caractérisent. Les aveux que fit la malade ne laissaient pas de doute sur l'origine de son mal. »

Les accidens provenant de la pédérastie peuvent être, pour la personne prostituée, soit un écoulement par l'anus, soit une ulcération développée à la surface du rectum, tandis que chez le pédéraste c'est l'urètre et la partie extérieure de la verge qui sont affectés dans le cas où la syphilis est transmise par cette voie honteuse.

Lorsque la maladie se communique par l'allaitement, c'est le mamelon et le sein chez la femme, et la bouche chez le nourrisson, qui sont primitivement le siège de l'infection.

M. Desruelles (1) a émis, sur les maladies vénériennes, une théorie qui me paraît digne d'un sérieux examen. Il a avancé que, pour contracter une maladie vénérienne, il faut que les individus qui s'exposent à la contagion se trouvent dans une certaine disposition organique qui favorise l'irritation, et il se fonde sur ce que la contagion vénérienne n'attaque pas tous ceux qui s'y exposent. Cette raison est peu importante, à mon avis, car la contagion peut dépendre (et cela me paraît probable) plus particulièrement des modifications actuelles et locales qui s'opèrent chez chaque individu pendant le coït, que d'une prédisposition organique générale.

(1) Le *Traité des Maladies vénériennes* de M. Desruelles doit prendre place parmi les bons ouvrages de l'école moderne, sur ce genre d'affection.



rale. On serait tout aussi autorisé à dire, lorsque la morsure d'une vipère ou l'inoculation vaccinale ne sont suivies d'aucun effet, que cela tient à *certaines dispositions* des individus qui les rendent inaccessibles à l'irritation.

L'état organique qui prédispose à la contagion serait, selon le même auteur, physiologique ou pathologique, c'est à dire que, dans le premier cas, l'individu n'est pas malade, mais qu'il est sur le point de l'être, et que dans le second cas il est déjà atteint d'une irritation viscérale ou externe quelconque qui favorise le développement de l'accident syphilitique, et quel que soit le mode de prédisposition organique, ce sera nécessairement, dit M. Desruelles, un état sthénique, c'est à dire un état de force ou d'exaltation de l'action organique.

D'après ce raisonnement, la disposition physiologique la moins favorable à la contagion serait l'état de faiblesse ou d'asthénie, le plus compatible avec le maintien de la santé, ce qui est fort loin d'être démontré. On sait que la doctrine dite physiologique reconnaît peu de maladies qui ne dépendent d'une irritation viscérale aiguë ou chronique; de sorte que, d'après cette même doctrine, il existerait peu d'individus non prédisposés à la contagion, ce qui devrait rendre bien plus communes qu'elles ne le sont encore les maladies vénériennes.

« Plus les viscères gastriques sont irrités, continue le même auteur, plus aussi la marche des maladies vénériennes est rapide, véhémente, et plus les complications sont multipliées... L'irritation locale trouve dans l'état sthénique des viscères un aliment qui la rend plus active et plus violente; dans la même circonstance on voit plusieurs autres maladies vénériennes apparaître sur le même individu, comme si l'irritation se disséminait pour s'adoucir; mais il n'en est pas ainsi, car chacune de ces maladies devient un centre d'irritation, d'où partent des irradiations sympathiques qui, des

viscères où elles vont se répandre, reviennent au foyer primitif et en alimentent la phlegmasie... Cette action d'organe à organe, ce *consensus*, comme le disait Hippocrate, est le grand mobile de la vie. »

D'après cette manière de raisonner, en se disséminant l'irritation morbide se ferait sentir au même degré sur divers organes à la fois, et par une irradiation alternative se porterait du foyer de la maladie primitive sur les viscères pour revenir ensuite à l'organe primitivement affecté et entretenir l'inflammation. Cette opinion tendrait à établir que l'état morbide qui résulterait d'une irritation disséminée sur plusieurs organes, ne pourrait s'affaiblir ni cesser par les seules forces de la nature, ce qui n'est pas conforme à l'observation. Elle serait contraire à la doctrine italienne du *contro-stimulus*, et aux règles générales de la thérapeutique sur l'action des dérivatifs excitans. Ce *consensus*, admis par le père de la médecine, est mal apprécié par M. Desruelles; il me semble avoir été mieux interprété par M. Michu, lorsqu'il dit, page 91 de sa *Doctrine médicale*: « Le *consensus unus* d'Hippocrate a été pris dans un sens trop absolu. Appliqué à l'état qui constitue l'harmonie physiologique, il exprime une idée vraie. Il est un mensonge relativement à l'état morbide; c'est à dire que, même en admettant que la nature incline toujours à combiner ses effets pour faire cesser la maladie, on doit néanmoins convenir que chaque organe n'y prend pas une part relative à son influence dans l'état de santé. Le caractère de l'état morbide est de rompre l'équilibre des phénomènes vitaux; mais la cause agissant sur divers individus, l'équilibre ne se perd jamais peut-être de la même manière; en sorte que le *consensus pathologique*, qui n'est alors que le *vis medicatrix naturæ*, ne doit être regardé que comme une force inégale et différente dans ses moyens. »

M. Desruelles assigne un ordre particulier des phénomènes syphilitiques à chaque partie du tube digestif irrité; « l'irri-



tation gastrique favorise, d'après lui, la production des ulcères, des urétrites, des pustules simples : la gastro-duodénite donne souvent lieu aux pustules squammeuses, aux éphélides, aux lichens, à la psore; la colite influe d'une manière plus remarquable sur le développement des adénites, des phlébites, des orchites, des végétations, des fissures à l'anus, des ulcères pustuleux, *ulcera elevata...*; l'irritation du gosier, du pharynx surtout, coïncide si fréquemment avec l'irritation de l'anus, que l'une des deux lésions peut souvent faire soupçonner l'existence de l'autre. »

Il est au moins permis de douter de la réalité absolue des rapports qui existeraient entre les divers états morbides du tube digestif et la nature des symptômes de la syphilis; et peut-être que l'auteur a établi le rapprochement d'après les vues systématiques de la doctrine qu'il a embrassée plutôt que d'après une série de faits bien démontrés. Au surplus, on doit d'autant plus d'égard à sa manière de voir, qu'en exposant ses principes sur la maladie vénérienne, il réclame de ses confrères avec une modestie fort louable le soin de les modifier et de les perfectionner dans l'intérêt de la science et de l'humanité, autant que peut le permettre la sanction de l'expérience la moins contestable.

M. Desruelles admet l'existence des maladies syphilitiques constitutionnelles; mais au lieu de les attribuer à une altération humorale, c'est, selon lui, de l'organisme modifié par l'influence qu'il appelle vénérienne que dérivent les irritations qui ont le caractère de la maladie primitive et constituent la syphilis chronique. « Il serait absurde de croire, dit ce médecin, qu'une maladie vénérienne locale ne produisit pas de changemens dans l'organe où elle siège, et ne donnât lieu plus tard à un état de l'économie tout à fait différent de celui où elle était avant que le mal local eût paru.

» Nous appelons *influence vénérienne* la cause qui déter-

mine ces changemens, et *modifications morbides* les effets qui en résultent. Ces modifications sont différentes de celles que nous avons nommées prédisposantes et qui peuvent servir au développement de toutes les maladies d'irritation quelles qu'elles soient; c'est à dire que les états morbides qui résultent de l'influence vénérienne ne sauraient être que des irritations à formes également vénériennes... Les divers genres de réaction vitale qui amènent les modifications morbides dont nous venons de parler sont sympathiques; les impressions déterminées par les sympathies circulent, pour ainsi dire, dans les différens départemens de l'organisme, en modifiant la vitalité des tissus qui les reçoivent. »

Si je demande comment s'exerce cette sympathie, on ne manquera pas de me répondre que c'est par l'intermédiaire du système nerveux; j'accepte ce principe pour un moment; mais si le système sensitif peut d'une partie localement affectée transmettre à tous nos organes une irritation analogue à celle qui a eu lieu primitivement, n'est-ce pas par suite de l'impression faite sur les nerfs par l'humeur vénérienne, c'est à dire par un fluide en état d'altération, que se propage la maladie? ce n'est pas assurément par le contact immédiat des nerfs que se transmet la syphilis. Eh bien, si le système nerveux subissant une impression qu'il faudrait appeler vénérienne, peut donner lieu à des maladies consécutives et variables selon la texture de la partie où elles se développent, l'altération humorale qui surviendrait ne serait-elle pas alors un effet de l'impression des nerfs produite par le contact d'un fluide altéré? Cette proposition étant adoptée, la maladie vénérienne devrait son origine à un fluide animal vicie, auquel on donnera le nom que l'on voudra, et que je continuerai à appeler *virus* jusqu'à ce qu'il me soit démontré qu'une autre dénomination convient mieux pour désigner l'état humoral vénérien.

Ainsi, tout en admettant la théorie de la nouvelle école, où



On fait jouer un si grand rôle à la sympathie, il existerait donc une diathèse ou une aptitude au développement consécutif de tous les ravages que la syphilis peut occasionner. Ce point accordé, il doit y avoir nécessairement un mode de régime et de traitement propre à combattre cette disposition, régime et traitement qui exigent le concours de moyens susceptibles d'être dirigés sur la peau et sur le tube digestif. Ces agens thérapeutiques, sédatifs, excitans, dépuratifs ou antiphlogistiques et propres à modifier les systèmes nerveux, lymphatique ou sanguin, doivent toujours être subordonnés à la nature et à l'état actuel de la maladie.

D'ailleurs, j'admets de préférence l'opinion qui attribue la diathèse vénérienne à une altération humorale, quoique, dans un cas comme dans l'autre, les principes du traitement doivent être les mêmes. Mon système de médication peut rationnellement s'appliquer à l'une et à l'autre théorie, c'est à dire qu'avec les partisans de la nouvelle école je repousse l'emploi du mercure et n'admets aucun spécifique, et qu'avec les médecins qui pensent comme moi que la diathèse vénérienne est entretenue par une modification anormale des humeurs, je regarde l'usage des anti-phlogistiques et des délayans comme étant généralement insuffisant et ne produisant, dans une infinité de cas, que des guérisons momentanées et propres à tenir le malade dans une sécurité trompeuse. Cette manière de voir est d'ailleurs toujours sans danger, puisqu'elle ne conseille jamais les préparations mercurielles.

On pourra saisir par un simple coup-d'œil, dans le tableau synoptique suivant, l'ensemble de divers états morbides qui appartiennent à la syphilis, et distinguer dans leur cadre respectif ceux qui sont primitifs, secondaires et constitutionnels.

TABLEAU SYNOPTIQUE \*

Des Maladies vénériennes divisées en trois classes, formées :

- 1° Des maladies primitives ;
- 2° Des maladies secondaires ;
- 3° Des maladies constitutionnelles.

LES MALADIES PRIMITIVES

1° La phlogose ou la phlegmasie de certaines parties de la membrane muqueuse, telles que :	}	1° Celle qui recouvre les organes de la génération, donnant lieu :	Chez l'homme : 1° à la balanite ; 2° au phimosis ; 3° à l'écoulement de l'urètre, ou de la gonorrhée. Chez la femme : 1° à la gonorrhée vaginale ; 2° à la gonorrhée vulvo-œstrale ; 3° à la gonorrhée vulvo-labiale ; 4° à la gonorrhée urétrale.
		2° Celles qui tapissent la bouche, le rectum et le mamelon, donnant lieu :	Chez les deux sexes : 1° à la sécrétion morbide de la muqueuse buccale sans écoulement apparent ; 2° à l'écoulement de l'anus ; 3° au suintement du mamelon chez la femme.
		2° L'ulcération qui affecte, d'une part, les parties de la membrane muqueuse qui tapissent :	1° Les organes génitaux ; 2° L'intérieur de la bouche ; 3° Le rectum donnant lieu :
D'autre part : les diverses parties de la surface cutanée sur les points où elle se trouve dépouillée de son épiderme, et principalement	}	Les téguments de la verge, des testicules, du bas-ventre, et du mamelon, ce qui donne lieu :	Chez l'homme : aux ulcères qui viennent sur le gland, à la face interne du prépuce et du canal de l'urètre. Chez les deux sexes : à l'intérieur de la bouche, à la surface muqueuse du rectum. Chez la femme : à la vulve, sur les petites et les grandes lèvres, dans l'intérieur du vagin, sur le col de la matrice. Chez l'homme : aux chancres ou ulcères qui se développent sur la verge, sur les bourses. Chez les deux sexes : à la région supérieure pubienne, à la marge de l'anus. Chez la femme : au mamelon.

\* Je n'ai pas eu l'intention de faire entrer dans ce tableau toutes les variétés que peut présenter chaque espèce d'affection vénérienne. J'ai voulu seulement qu'il offrît l'ensemble des maladies principales, et qu'il pût donner une idée succincte des motifs qui m'ont fait adopter cette classification.



Les unes dépendent de la phlegmasie de la membrane muqueuse sexuelle, et sont ordinairement une suite des écoulemens vénériens. Elles se manifestent communément aux organes génitaux et aux parties sous-pubiennes qui les avoisinent ; elles affectent aussi quelquefois, mais plus rarement, les glandes, le système cutané et la membrane muqueuse sus-gutturale. Telles sont :

Accompagnent ou suivent de près les accidents primitifs ; elles tiennent le milieu par leurs caractères entre les maladies aiguës et les maladies chroniques. — Leur action s'exerce plus ordinairement dans une sphère bornée d'irradiation ; elles peuvent néanmoins se transmettre par métastase ou donner lieu à des phénomènes sympathiques sur des parties éloignées. — Elles sont susceptibles d'exister plus ou moins long-temps à l'état d'affections simplement locales.

Les autres doivent leur origine aux chancres ou à l'ulcération primitive des membranes muqueuses ; elles se manifestent plus ordinairement sous la forme ulcéreuse, et affectent de préférence les parties sous-pubiennes. Telles sont :

1° L'engorgement des testicules et celui de l'épididyme.

2° Les excroissances, tumeurs formées par le développement du tissu cellulaire sous-cutané, et par le prolongement de la peau. Telles que :

Les condylomes, les crêtes de coq, les morisques, les rhagades.

3° Les végétations tumeurs ulcéreuses qui affectent le derme, auquel elles tiennent par une base ou un pédicule plus ou moins étroit, et les ulcérations qui viennent à la suite de la phlegmasie muqueuse, telles que :

Les choux-fleurs, les merises, les fraises, les framboises, les poireaux, les chancres qui se manifestent sur les parties muqueuses préalablement enflammées et fistuleuses qui surviennent :

4° L'engorgement momentané et sans suppuration des glandes inguinales ou axillaires ; l'inflammation de la gorge et de la conjonctive ; certaines affections cutanées, principalement des éruptions dartreuses, des pustules galeuses avec prurit plus ou moins incommode ; et des douleurs articulaires. Ces phénomènes, qui sont souvent accompagnés d'un mouvement fébrile, ont lieu par métastase ou seulement par sympathie, c'est-à-dire, sans déplacement de la maladie.

1° Les adénites ou les bubons qui tendent à la suppuration dont les glandes inguinales sont le siège le plus ordinaire, et parfois aussi les glandes sous-maxillaires et celles des aisselles.

2° Les chancres qui se développent ultérieurement sur d'autres parties du système muqueux, telles que l'intérieur de la bouche, la langue, le gosier, l'oreille interne, les fosses nasales et la conjonctive.

Nota. Il peut arriver que le symptôme primitif de la contagion vénérienne soit un chancre survenu à l'intérieur de la bouche, à la langue, à la face muqueuse du rectum, et que par suite il se manifeste des chancres secondaires aux organes sexuels et sur toutes les parties du système muqueux qui en sont susceptibles.

Lorsqu'il s'agit de déterminer quelle est la nature de chancre qu'on a à traiter, on doit toujours se rappeler que le mercure seul peut en occasioner, qu'ils occupent ordinairement les gencives et la langue, et que, dans ce cas, l'haleine est toujours fétide.

Les maladies secondaires se rattachent aux premiers symptômes de la contagion dont elles ne sont

Chez l'homme, sur le gland, sur le prépuce, sur la verge, et sur le scrotum.

Chez la femme, à la face interne des grandes et des petites lèvres, sur le clitoris, au méat urinaire, à la fourchette sur les caroncules myrtiformes, à la surface du vagin, sur le museau de tanche et sur le mamelon.

Chez les deux sexes, à la marge de l'anus, à l'entrée du rectum, au raphé, à la partie intérieure et supérieure des cuisses et sur le bas-ventre.

1° Le système lymphatique donnant lieu :

Se développent en général tardivement et longtemps après la disparition des symptômes primitifs, ou à la suite d'une contagion inaperçue, dont les résultats se manifestent à une époque plus ou moins éloignée avec tous les caractères de la syphilis invétérée.

L'infection générale n'exige pas que toutes les parties du corps subissent à la fois l'impression du virus vénérien. L'action morbide d'un seul système, et l'influence que peut en subir l'organisme, suffisent pour déterminer la diathèse ou l'habitude vénérienne constitutionnelle.

Les systèmes de l'économie les plus susceptibles d'être affectés sont :

3° Le système fibreux comprenant le périoste, les aponévroses, les interstices musculaires, et les capsules ligamenteuses, dont l'irritation vénérienne produit :

La périostose, les douleurs ostéocopes, la gonite et le rhumatisme.

4° Le système osseux, dont les maladies sont :

L'exostose, l'écrouelle, la nécrose et la carie.

5° Le système séreux, et plus spécialement :

La tunique vaginale, la capsule synoviale, le péricarde, quelquefois la plèvre et le péricarde ; d'où résultent :

6° Le système nerveux cérébral et spinal dont la lésion peut produire :

L'affaiblissement des fonctions organiques et des facultés intellectuelles, la paralysie, l'épilepsie, l'hypochondrie, la folie, l'apoplexie, l'amaurose et la surdité.

1° Aux engorgements indolents susceptibles de se terminer par résolution ou de dégénérer en scrofules.

2° Aux maladies cutanées qui surviennent après les affections vénériennes longtemps négligées et dont les principales sont :

La muqueuse laryngo-pulmonaire et sus-gutturale, et celle qui tapisse les organes génitaux urinaux ; donnant lieu :

Les pustules squammeuses, croûteuses, chancreuses, les ulcères rongeurs, et serpigneux ; le prurigo de l'anus, du prépuce, de la vulve ; les taches cuivrées, les dartres, en un mot toutes les affections dermoïdes qui peuvent en résulter.

A la toux, aux maux de gorge, à la phthisie laryngée et pulmonaire, à l'ophtalmie, à la surdité, aux fleurs blanches, aux écoulemens habituels, au catarrhe de la vessie ; aux ulcères de la bouche, de la langue, du gosier, des fosses nasales et des organes de la génération.

L'hydrocèle, l'hydrarthrose, l'hydropisie du bas-ventre, l'hydropisie du péricarde et des palpitations du cœur.

qu'une sorte de continuation sous des états morbides différents ; elles peuvent exister plus ou moins longtemps à l'état local, mais comme elles amènent nécessairement les maladies constitutionnelles, lorsqu'elles ont été un certain temps sans être traitées, et qu'on n'a aucun moyen positif de reconnaître le moment où se manifeste l'infection générale, il est toujours indispensable de soumettre les malades à un traitement dépuratif anti-vénérien.